

Groupe de travail « Déchets verts »

Réunion du 22 juin 2010

Etaient présents lors de la réunion du 22 juin 2010 :

- **MASTON Alain** – Régie de quartier de Vendôme
- **CHAUVIN Laurent** – particulier participant à l'opération foyers-témoins
- **CHAUVIN Nathalie** – particulier participant à l'opération foyers-témoins
- **NOUVELLON Liliane** – adjointe à la mairie de Crucheray
- **TRICOT Frédéric** – vice-président de Val Dem
- **MORICEAU Sandra** – animatrice du programme de prévention

Etait absent excusé :

- **CANDAT Christophe** – Direction des Espaces Verts de la ville de Vendôme

En quantité toujours plus importante, les déchets verts représentent un apport considérable en déchetterie : 4646 tonnes en 2008 et 4673 tonnes en 2009.

A cela s'ajoutent les quantités importantes de déchets fermentescibles (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) jetés dans la poubelle des déchets non recyclables.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place par le syndicat pour réduire la quantité de déchets verts jetés dans les poubelles ou amenés en déchetterie : promotion du compostage domestique par la mise à disposition de composteurs pour les particuliers, le développement du compostage en pied d'immeuble ou encore la création d'un service de broyage des déchets verts à domicile.

Cependant, le syndicat souhaite aller plus loin, pour diminuer de façon significative la quantité de déchets verts sur le territoire.

A travers les échanges lors du groupe de travail, il apparaît que l'information et la sensibilisation sont les points clés qui permettront la réduction de cette catégorie de déchets.

Les actions proposées

1/ L'information

Une plaquette présentant l'ensemble des pratiques domestiques de gestion des déchets organiques (compostage, paillage, broyage, mulching), distribuée sur tout le territoire, permettrait aux usagers de mieux connaître les techniques existantes.

La mise en avant d'une comparaison entre le prix du déchet amené en déchetterie et le prix du déchet valorisé chez soi a été proposée.

2/ le service broyage

Une communication sur le service broyage (site Internet, Val Dem Info, Petit Vendômois) permettrait également de faire connaître et de développer le service.

Une réflexion autour de la vente de broyat aux usagers sera à mener, afin de proposer une alternative simple à l'achat de broyat en magasin.

3/ les formations et ateliers

Des ateliers sur la gestion domestique des déchets organiques ont été évoqués : ces formations, proposées gratuitement aux usagers pourraient être menées dans les communes, par des particuliers intéressés. Une visite du jardin du « formateur » suivie d'une explication sur les techniques, permettrait à tous de découvrir de manière simple comment réaliser un bon compost ou un paillage, tout en valorisant la personne qui accueille.

A la suite de ces ateliers, les personnes qui le désirent pourraient obtenir un composteur.

Les actions concernant la diminution des déchets verts sont donc axées principalement sur la sensibilisation et l'information.

Une prochaine réunion à la rentrée de septembre aura pour objet de valider les actions et les indicateurs du programme.